



## Fiche de lecture

**Genre et féminismes au Moyen-Orient et au Maghreb, Abir KRÉFA et Amélie LE RENARD, éditions Amsterdam, Paris, 2020, par Marie PELE**

### PARTIE 1 - Présentation de l'ouvrage et des autrices

Abir KRÉFA est maîtresse de conférence en sociologie à l'Université de Lyon 2, université où elle a soutenu sa thèse en 2013. Ses travaux de recherches placent la focale principalement sur les rapports de sexes et de genre dans le cadre de régimes politiques du Maghreb et principalement tunisien.

Amélie LE RENARD est chargée de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS). Après un double cursus en sciences sociales et en langue arabe, elle soutient une thèse étayant les féminités chez les jeunes femmes saoudiennes.

Ensemble, elles ont co-dirigé un essai intitulé *Genre et féminismes au Moyen-Orient et au Maghreb* paru en 2020 aux éditions Amsterdam. Cet ouvrage naît de leur volonté conjointe de déconstruire les stéréotypes concernant les féminismes dans la région du Moyen-Orient et du Maghreb. Leur vision, à la fois historique et sociologique, replace les rapports sociaux et de genre dans un contexte impérialiste, post-colonial et révolutionnaire.

Un élément primordial à la compréhension de cet ouvrage est d'appréhender la vision des autrices. KRÉFA et LE RENARD s'intéressent à de nombreux pays : l'Iran, l'Irak, la Turquie, le Koweït, ou encore l'Egypte... Dans cet ouvrage, elles tentent d'annihiler les idées reçues sur les revendications des femmes, l'islam féministe et plus largement sur les sociétés moyen-orientales et maghrébines.

KRÉFA et LE RENARD regrettent le traitement médiatique différencié, lié à une hiérarchie des luttes selon le niveau social. C'est ainsi qu'elles portent, dans cet ouvrage, les combats de femmes, qu'elles soient issues de milieux bourgeois, de classes supérieures ou populaires, afin de leur offrir une visibilité, une reconnaissance. On y lit leurs traverses et leurs luttes et leur condition de femme dans des pays post-coloniaux arabo-musulmans.

### PARTIE 2 - Grandes thématiques abordées

#### 1 - La place des femmes dans des pays colonisés, ou sous l'impérialisme européen

Si l'Iran et la Turquie n'ont pas été frontalement colonisé.e.s par les Européen.ne.s, il serait erroné de ne pas évoquer l'influence des puissances occidentales sur ces pays. Colonies, protectorats, mandats : l'impérialisme européen prend différentes formes, mais produit

indéniablement et immuablement des stéréotypes de genre sur la population moyen-orientale et maghrébine.

De prime abord, les Européen.ne.s sont arrivé.e.s avec d'importants stéréotypes et préjugés sur les femmes et les hommes au Maghreb et au Moyen-Orient. Dans ce contexte, il n'est donc pas étonnant que les colons tentent d'imposer leurs normes, leurs mœurs et leurs réglementations familiales. Par exemple, il était toléré d'avoir des relations homoérotiques, sans qu'elles ne soient fréquentes. Les Européen.ne.s réfutent ces usages, considérés comme anormaux et répugnants. Il en a été de même pour la prostitution, qui a été réglementée par la France en Algérie, au Maroc et en Tunisie, au moyen de la création de "quartiers réservés" dans les grandes villes (p. 32).

Cette stigmatisation systématique cherche à véhiculer les idées prétendument "bien pensantes" des colons concernant la libération des femmes au Maghreb et au Moyen-Orient. De là découle une idée répandue d'oppression des femmes selon laquelle elles seraient assujetties à un système entier, et aux hommes en particulier. La pratique du harem dans les pays musulmans condamnerait, selon les Européen.ne.s, les femmes à l'isolation, à l'instar de la polygamie (p. 29).

Par ailleurs, l'histoire du féminisme dans les pays du Maghreb et du Moyen-Orient ne date pas d'hier. Les femmes, aux prémices du XX<sup>ème</sup> siècle, ont produit du savoir au moyen de journaux féminins. Les Syriennes et les Égyptiennes sont les premières à instiguer des actions pour changer les mentalités sur les femmes (p. 43) et les normes définissant leurs rôles dans la société. Malgré le fait qu'elles tentent de faire évoluer les normes d'éducation par rapport aux femmes par exemple, elles ne se soustraient pas aux « devoirs » d'épouse et de mère imposés par la société patriarcale.

Par la suite, certaines féministes musulmanes cherchent à se réapproprier les textes religieux pour une meilleure représentation des femmes. À titre d'illustration, en 1930 en Tunisie, des associations de femmes proposent une relecture du Coran, dans lequel on reconnaît la participation des femmes aux affaires politiques du temps du prophète (p. 45). Cette réappropriation favorise l'émergence d'un mouvement associatif féminin pour défendre leurs droits. On peut citer l'Union des jeunes femmes de Tunisie, ou encore l'Union nationale de la femme tunisienne. Bien que ces unions soient politiquement aux antipodes (respectivement communiste et nationaliste), elles annoncent une conception similaire de l'égalité des droits dans leurs revendications. Le triptyque égalité des droits politiques, accès à l'éducation et professions rémunérées constitue la base de leurs demandes.

Qu'elles soient anticolonialistes, anti-impérialistes, ou encore révolutionnaires, les luttes des femmes font partie de la région et s'inscrivent dans la mouvance d'un militantisme féministe<sup>1</sup>.

## 2 - Le militantisme féminin

KRÉFA et LE RENARD abordent dans cette seconde partie divers militantismes féminins, qu'ils soient nés de dogmes universitaires, en réaction aux politiques, ou encore encouragés par certaines organisations non-gouvernementales (ONG).

Dès la *Nahdha*<sup>1</sup>, mais aussi lors de la création des États post-coloniaux ou libérés de l'autorité européenne, les politiques régulant le genre affluent. En se protégeant derrière une supposée connaissance "éclairée", certaines idéologies des nouveaux chefs d'État réglementent et contrôlent explicitement le corps des femmes (p. 54). Sans compter les résistances de femmes et d'hommes qui s'opposent ardemment à la restriction de leurs droits, le Code Civil kémaliste turc supprime la polygamie, la répudiation<sup>2</sup>, ou encore le port du fez ottoman, tout en autorisant l'éligibilité et le droit de vote des femmes. Dans les années 1930, les réformes du Shah d'Iran mettent le port du voile à l'index. D'ailleurs la police peut le retirer aux femmes de force (p. 55). Un certain autoritarisme émane donc de ces deux illustrations.

Les changements "par le haut" s'imposent partout dans le monde arabo-musulman. Par ailleurs, des cérémonies de dévoilement sont organisées dans les années 1960 en Tunisie, puisque le port du voile, pour les élites au pouvoir, est considéré comme symbole de "l'arriération" de la société (p. 56).

Par la suite, un autre sujet devient l'objet du contrôle des dirigeants : la démographie. Pour améliorer les conditions de vie, l'avortement est par exemple accepté après la naissance de cinq enfants en Tunisie. En Égypte, des centres de planning familial urbains sont créés et le président Gamal Abdel Nasser autorise également l'avortement pendant les trois premiers mois de grossesse. Toutefois, ces réformes touchent davantage les femmes issues des classes moyennes ou de la bourgeoisie vivant en ville. Ces réformes, qui s'apparentent à des progrès pour les femmes, semblent davantage être un moyen de contrôler la fécondité et ainsi de permettre leur intégration à l'économie marchande des années 1970. Certaines femmes subissent même des ligatures des trompes à leur insu (p. 57). Forces de travail indéniable, les femmes sont sollicitées par l'État en période de croissance économique, et sont remerciées lors de crises économiques entraînant une hausse du chômage. L'Égypte du président Anouar el-Sadate hiérarchise ainsi l'emploi selon le genre.

L'ensemble de ces mesures ont fait l'objet d'une contestation ardue et accrue avec l'instruction rendue obligatoire, gratuite et à grande échelle après les indépendances (p. 61). La lutte des femmes s'apparente à un contrepoids aux préjugés des colons et à certaines interprétations du Coran dont elles ont été victimes. En revanche, et malgré les mobilisations des Algériennes, le Code de la famille de 1984 les place sous tutelle, en dépit de la Constitution qui prohibe les discriminations sur la base du sexe. Les combats des femmes se sont ainsi structurés malgré les politiques publiques mises en place de l'Égypte à l'Iran entravant les luttes pour les droits des femmes<sup>3</sup>.

Les femmes ne se sont pas uniquement battues pour leurs droits : elles ont défendu leur pays contre les impérialismes et les autoritarismes. La guerre et la guérilla, dont elles ont été actrices au même titre que les hommes, ont connu une visibilité différenciée. Les femmes,

---

<sup>1</sup> PIGNON Tatiana, " Nahda : renaissance culturelle et religieuse, éveil politique dans le monde arabe au XIX ème siècle", Les clés du Moyen-Orient, le 19/04/2012 - La Nahda est donc une période où le monde arabe connaît des réformes dans des sujets comme la culture, la religion et la politique.

<sup>2</sup> Rupture unilatérale du mariage.

<sup>3</sup> Les tortures, arrestations, incarcérations, assassinats sont pratiqués par les États pour réprimer les engagements militants des femmes.

dans la lutte, souffrent parfois d'un traitement médiatique moins conséquent<sup>4</sup>. Par ailleurs, les femmes ont aussi cherché à structurer leurs mouvements. Elles ont créé et/ou rejoint des syndicats, afin de former des organisations pérennes prônant l'autonomisation des femmes.

Les militantismes féminins de la région ont été appuyé par la communauté internationale, jouissant d'une certaine visibilité en raison de sa massification, ils sont financés internationalement par diverses ONG. *Islah JAD*, une universitaire palestinienne citée dans l'essai, dénonce ce phénomène « *d'ONGisation* » (p. 75), qui atomise les luttes féminines, à défaut de les rassembler. Les financements internationaux, ressources complémentaires pour les associations, sont en effet accordés selon des critères particuliers. L'aspect favorisé est l'objectif d'*empowerment* des femmes. En dépit de l'importance de cette ambition, les ONG qui accordent les financements décontextualisent les combats féminins, pourtant ostensiblement marqués par l'histoire du pays, par le régime en place ou encore par les autoritarismes.

Dans les années 1980, à la suite de bouleversements politiques (guerres, révolutions...), et en raison de l'appui renforcé des ONG, un féminisme islamiste s'organise et s'appuie sur la religion, dans une dynamique de force d'opposition aux régimes autoritaires. Si les femmes militent vivement, c'est du fait de l'expérience commune du sexisme, vécue par toutes, que l'on retrouve dans le système législatif, socio-économique et politique. Par exemple, en Tunisie, des militant.e.s islamistes s'opposent à l'accaparement des normes religieuses par le pouvoir étatique (p. 71), et luttent pour leurs droits, notamment pour l'accès à l'éducation<sup>5</sup>.

### 3 - La place des femmes au travail

La ferveur des luttes des femmes pour l'accès à l'éducation repose sur leur détermination à s'engager sur le marché du travail et leur volonté de déconstruire les stéréotypes persistants concernant l'inactivité professionnelle des femmes au sein de la société.

Les femmes n'ont jamais cessé de travailler. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, le travail féminin était reconnu dans le domaine de l'agriculture, du commerce et de l'artisanat, en plus d'assurer la charge du foyer (p. 89). Toutefois, l'arrivée des colons au Moyen-Orient et au Maghreb bouleversent la stabilité établie dans ces emplois. Les colons ne trouvent aucun avantage au travail féminin, compte tenu de son faible intérêt économique. Leur volonté est d'imposer le système économique et financier en expansion : le capitalisme. C'est d'ailleurs dans ce contexte que le sous-prolétariat féminin apparaît, traduit par la construction d'usines où sont employées les femmes, dans une dynamique de rendement capitaliste.

Dans le travail ouvrier au sein des anciennes colonies, il est nécessaire d'évoquer la hiérarchie genrée qui structure et encadre l'infériorité féminine en raison des emplois non qualifiés qu'elles occupent (p. 91). La crise des années 1930 et les politiques agricoles coloniales<sup>6</sup> (p. 92) ébranlent encore davantage cet ordre précédemment établi. Les femmes des couches sociales inférieures vivant à la campagne sont ainsi contraintes à un ajustement

---

<sup>4</sup> Guerre du Dhofar à Oman (1964-1976) ; Guérilla en Iran (1965 et 1971)

<sup>5</sup> La circulaire 108 interdit le port du voile dans les établissements publics, a été adoptée en 1981 sous le régime de BOURGUIBA, renvoie directement les femmes à la sphère privée.

<sup>6</sup> Confiscations des terres pour introduire un système automatisé et capitaliste.

dans leur travail, qui se traduit par une migration vers les villes. En l'absence de logement, des bidonvilles émergent, accentuant donc la précarité des femmes migrantes.

Le travail de ces femmes dans les usines, notamment de tabac au Liban, devient nécessaire à la vitalité de l'économie. Cette augmentation de l'implication sur le marché du travail n'annule pourtant pas la charge du travail domestique qui incombe alors aux mères et aux épouses. En revanche, une poignée de femmes plus aisées aspire à la participation politique et publique égalitaire, véhiculant une certaine idée de la femme libanaise sans activité professionnelle, soustraite aux regards des femmes des classes populaires (p. 92).

Pendant une cinquantaine d'années, les femmes maghrébines jouissent des politiques publiques mises en place en leur faveur : accès à l'éducation, emplois dans les secteurs publics, crèches subventionnées (p. 94)... Ces politiques d'accompagnement à l'insertion sur le marché du travail sont toutefois balayées d'un revers de main du fait des demandes des grandes institutions internationales. À la fin des années 1980, le Fond Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale, agences internationales de régulation financière, instaurent des politiques d'austérité<sup>7</sup> communes à l'ensemble des pays du tiers-monde<sup>8</sup>. Selon Habib EL MALKI<sup>9</sup>, professeur d'université marocain, le FMI préconise une politique de régulation consistant à réduire drastiquement la consommation privée et publique entraînant inévitablement une précarisation générale au Maroc ou encore en Égypte. À cet égard, les pays sont confrontés à un chômage massif, et particulièrement féminin, en raison de la suppression des emplois dans le secteur public, premier employeur pour les femmes.

En réaction à cette crise, les femmes s'organisent, des solidarités et des mobilisations émergent, à la fois pour réclamer un salaire égal, pour le respect de la Convention 189 sur le travail décent<sup>10</sup> mais aussi pour lutter contre la précarité face aux logements grâce à la mise en place de colocations entre femmes migrantes des espaces ruraux. Ainsi, les femmes se rassemblent pour remettre en cause les rapports de genre au travail.

#### 4 - Guerres, occupation, révolutions

L'une des dimensions essentielles de cet ouvrage est l'importante liaison entre les problématiques de genre et les questions juridiques et sociales, pour penser les problématiques migratoires, révolutionnaires ou relatives à la guerre. Ces dynamiques font partie intégrante des enjeux à considérer lorsqu'il est question de la place des femmes au Moyen-Orient. Cette assertion trouve son éclairage dans la dernière partie de l'essai.

---

<sup>7</sup> Une politique d'austérité, aussi appelée politique de rigueur, est une politique qui vise à assainir la gestion d'un Etat, INFINANCE, 19/05/2020, <https://www.infinance.fr/articles/bourse/infos-actualites/article-politique-d-austerite-definition-et-consequences-350.htm>

<sup>8</sup> La conférence de Bandung en 1955 a consacré pour la première fois l'émergence et l'expression tiers-Monde pour définir un ensemble de pays asiatiques et africains majoritairement décolonisés, qui ont développé depuis. Jusqu'aux années 1990, il était fréquent de parler du tiers-Monde. Sylvie BRUNEL, Jean-Jacques FRIBOULET, « TIERS MONDE », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 23 mars 2021. URL : <http://www.universalis-edu.com/distant.bu.univ-rennes2.fr/encyclopedie/tiers-monde/>

<sup>9</sup> MALKI, Habib El. "CRISE ECONOMIQUE ET FINANCIERE - AUUSTERITE ET FMI : LE CAS DU MAROC." Africa Development / Afrique Et Développement, vol. 10, no. 1/2, 1985, pp. 90-100. JSTOR, [www.jstor.org/stable/24487207](http://www.jstor.org/stable/24487207). Accessed 19 Mar. 2021.

<sup>10</sup> Convention adoptée en 2011 par l'Organisation Internationale du travail (OIT).

Une telle grille d'analyse peut être appliquée au cas des territoires palestiniens, meurtris par les bombardements, la colonisation et les blocus mais aussi traversés par des mobilisations de genre. En 1948, le viol devient un moyen d'expansion coloniale (p. 108), utilisée contre les opposant.e.s politiques. En résulte une nouvelle appropriation de ces violences sexuelles par les Palestiniens, pour dénoncer l'occupation de leurs territoires. Si des mouvements et organisations se structurent par la suite, les femmes sont renvoyées aux missions caritatives, considérées comme des tâches féminines (p. 109). En dépit de leur militarisation et de leur militantisme, essentiels lors des *Intifada*, les femmes peinent à faire reconnaître leur activisme et l'égalité entre les genres au sein des organisations palestiniennes.

Dans les années 2010, la région du Maghreb et du Moyen-Orient a connu un véritable cataclysme puisqu'elle a fait l'objet de contestations nombreuses et protéiformes à l'encontre des régimes politiques établis depuis la fin des colonialismes et impérialismes européens. Cette période se caractérise par un élargissement du champ des possibles en matière d'égalité, de droits économiques et sociaux, ou encore de subversion des rapports de genre. Artisan.e.s, employé.e.s, cadres, religieu.x.ses, ou athé.e.s, tous.te.s se retrouvent dans les espaces publics pour manifester et participer à la chute des régimes, pierre angulaire de leurs revendications révolutionnaires. Encouragées par la remise en cause des modèles de société et des schèmes existants, les femmes prennent la parole publiquement pour dénoncer les inégalités, participent en première ligne aux *sit-in*, aux manifestations réprimées par l'armée, et dénoncent la corruption au sein des États. Une fois de plus et dans cette période de soulèvement populaire inédit, le genre joue un rôle dans les mécanismes de répression. Si le risque militaire subsiste autant pour les hommes que pour les femmes, ces dernières redoutent les violences sexistes et sexuelles, largement utilisées pour dissuader les femmes de manifester (p. 128).

En réaction, un phénomène inédit s'élabore pendant ces contestations. Les femmes s'organisent pour porter de nouvelles revendications, à l'instar des femmes maghrébines qui dénoncent le racisme et la répression contre les communautés LGBTQ+, tout en construisant « *l'identité arabo-musulmane* » (p. 130).

## ANALYSE CRITIQUE

L'essai de Abir KRÉFA et Amélie LE RENARD porte la voix et les combats, souvent marginalisés, de nombreu.x.ses personnes, en revenant sur l'histoire des pays post-coloniaux, sur leurs histoires sociales et militantes. Leurs luttes féminines, ambitieuses et actives, poursuivent les anciens combats décolonialistes, en s'appropriant les moyens d'action collective actuels. Elles utilisent dans leur ouvrage de nombreux exemples, ce qui rend le livre plus accessible et concret pour les lecteur.ice.s. Les idées défendues par les femmes, engagées ou non, s'inscrivent dans la mouvance de critique socio-économique des États. Ainsi, ce qui ressort de cet ouvrage est l'analyse précise et complète des situations des femmes dans plusieurs pays arabo-musulmans.

Il est possible néanmoins regretter une vision quelque peu complexe, en raison du langage académique utilisé, mais aussi compte tenu des multiples exemples, pays, contextes historiques, et climats sociaux de cette vaste zone maghrébine et moyen-orientale. Par exemple, on traverse les chapitres en faisant des aller-retours sur les injonctions

vestimentaires pour les femmes entre le deuxième et le cinquième chapitre. Toutefois, cela reste vraiment secondaire à côté du travail analytique et précis des autrices.

**Une place est faite dans cet essai aux difficultés éprouvées par les femmes en raison de leur condition de femme.** Les exégèses des parcours y sont ontologiquement construites : tortures, violences sexistes et sexuelles, utilisation de corps féminins à des fins politiques, fragmentations des mouvements des femmes par l'arrivée des ONG, restriction de droits fondamentaux, ou encore négation du militantisme et de l'activisme des femmes. Ce livre se concentre sur la critique sociale des ressorts et des contextes des luttes pour les droits des femmes au Maghreb et au Moyen-Orient. Cet exercice est d'autant plus nécessaire que la politisation des corps féminins est souvent invisibilisée socialement. KRÉFA et LE RENARD recadrent l'obscur « corps pour la nation »<sup>11</sup> en faisant de ces corps un enjeu principal aux inégalités de genre. KRÉFA et LE RENARD illustrent donc la reconnaissance polysémique des combats et des actions menés par les femmes. Les luttes se sont principalement façonnées pour les droits des femmes, mais aussi contre les autoritarismes et les guerres impérialistes, tout en demandant davantage de justice sociale.

**Par ailleurs, les autrices mettent l'accent sur le féminisme islamique.** Leur démarche de passer en revue les différents prismes de l'islam place la focale sur la vision des femmes musulmanes sur l'islam. L'essai répond toujours à un besoin : celui de rompre avec le postulat que le Coran serait par essence sexiste et patriarcal. Elles abordent successivement des exemples où une relecture du texte coranique a favorisé une certaine émancipation féminine : associations, syndicats, collectifs militants...

Selon Margot BADRAN<sup>12</sup>, le concept de « féminisme islamique » aurait été pour la première fois évoqué dans les années 1990 par les iraniennes Afsaneh NAJMABADEH et Ziba MIR-HOSSEINI puis repris par des femmes saoudiennes et turques. Dépassant les frontières géographiques, le féminisme islamique, vecteur d'idées, s'appuie à la fois sur des évolutions sociales et sur une réinterprétation du texte coranique pour revendiquer l'égalité entre les femmes et les hommes. *Genre et féminismes au Moyen-Orient et au Maghreb* se construit donc comme une base militante recueillant les propos et les expériences des femmes concernées par les injustices sociales liées à leur sexe. Elles abordent ainsi des sujets aussi cruciaux que la place des femmes dans l'éducation, la famille, le travail ou encore le militantisme, tout en les plaçant dans des contextes historiques, nationaux et peu ou prou religieux.

Le féminisme et l'islam semblent être contradictoires, du moins c'est ce que l'imaginaire collectif tend à faire croire. L'islam a parfois été dépeint comme une religion qui enferme les femmes dans un carcan patriarcal, anti-réformiste et sexiste. KRÉFA et LE RENARD arrivent à dissiper ces mythes en partant à la recherche du féminisme dans l'Islam, en s'appuyant notamment sur l'ouvrage *Féminismes islamiques* de Zahra ALI. Fortes de ces découvertes, elles écrivent à l'encontre des clichés. Elles mettent l'accent sur la place des femmes dans l'histoire et les femmes musulmanes, qui s'avèrent de pas être aussi passives et assertives comme le prétend une partie de la société. Les féministes islamiques sont non seulement les sujets d'un débat intense, mais aussi des figures activistes dans leur volonté de ré-

---

<sup>11</sup> Limam-Tnani, Najet. « Les femmes dans la révolution tunisienne : corps, sexualité et islam en question », *Chimères*, vol. 92, no. 2, 2017, pp. 209-220.

<sup>12</sup> ALI, Zahra. « Féminismes Islamiques », Paris: La Fabrique éditions, 2020. Print.

interprétation des textes coraniques. L'étude du féminisme islamique est un moyen de sensibiliser aux enjeux du féminisme sous le prisme de la religion et de promouvoir l'égalité de pouvoir des femmes musulmanes dans la sphère privée familiale et publique. Les autrices mettent ainsi en lumière les problématiques actuelles de ces femmes, en jetant un regard sur le passé, notamment sur ces textes anciens.

**L'idée selon laquelle les femmes musulmanes, maghrébines et/ou moyen-orientales vivent sous l'oppression d'un système patriarcal et religieux les astreignant au seul rôle d'épouse et de mère est anéantie.** Les autrices interrogent le rapport entre le rôle social de la mère et la productivité économique voulue par les dynamiques capitalistes. De la même manière, elles remettent en question le lien entre l'image de la femme et le rôle de la mère dans une société agnatique, où ni les lois ni les coutumes ne garantissent pas partout l'égalité entre les femmes et les hommes. À bien des égards, cet essai souligne les contradictions de l'image des femmes au Moyen-Orient et au Maghreb.

Ce livre dévoile les complexités du genre et des féminismes, à la fois captivantes et déconcertantes, tant elles sont encore méconnues pour certain.ne.s. L'essai conclut tout de même sur les influences mutuelles des mouvements sociaux dans les pays cités, ce qui revêt une couleur multiculturelle des groupes contestataires surpassant les États. Cet ouvrage, sans comparaison équivalente, est d'utilité publique en raison de la visibilité donnée aux luttes des femmes peu importe leur statut social. Il offre à tou.te.s la possibilité de questionner ses propres connaissances et de sonder ses propres stéréotypes. *Genre et féminismes au Moyen-Orient et au Maghreb* se révèle donc être un ouvrage intersecté entre enjeux socio-historiques, politiques, économiques s'agissant des questions de genre.

## **BIBLIOGRAPHIE**

BESKI-CHAFIQ, Chahla, et COSTA-LASCOUX Jacqueline. "Islam Politique, Sexe Et Genre à La Lumière De L'expérience Iranienne". *Presses Universitaires De France*, 2011.

BESSIS Sophie, "Luttes pour la démocratie : entre Histoire, mémoire et miroir", Entretien des Matins, *France Culture*, 22/03/2021, disponible sur : <https://www.franceculture.fr/emissions/linvitee-des-matins/luttes-pour-la-democratie-entre-histoire-memoire-et-miroir-avec-sophie-bessis>

LE BRECH Catherine, "Maroc: les femmes pourront-elles bientôt hériter comme les hommes ?", *France Info*, 11/04/2018, disponible sur : [https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/maroc-les-femmes-pourront-elles-bientot-heriter-comme-les-hommes\\_3054947.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/maroc-les-femmes-pourront-elles-bientot-heriter-comme-les-hommes_3054947.html)

SELLAMI Yasmine, "Féminicides : en Algérie, ces artistes qui veulent libérer la parole", *Jeune Afrique*, 31/12/2020, disponible sur : <https://www.jeuneafrique.com/1097503/societe/feminicides-en-algerie-ces-artistes-qui-veulent-liberer-la-parole/>

---